

Marseille, le 6 mai 2024

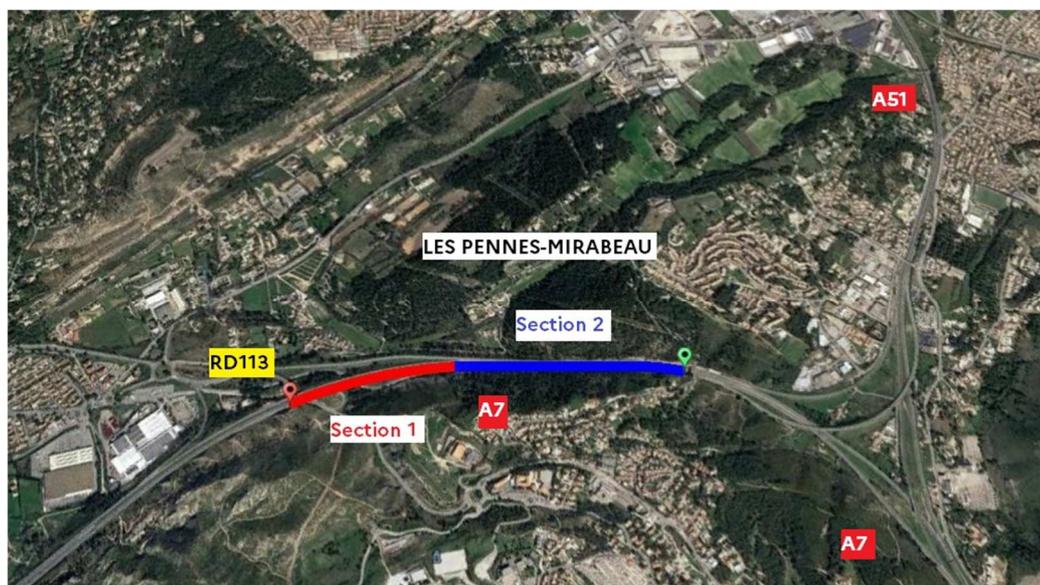
MISE EN SERVICE D'UNE VOIE RÉSERVÉE AUX BUS SUR L'AUTOROUTE A7 ENTRE L'ÉCHANGEUR N°31 ET LE DIVERGENT A7/A517

LE 7 MAI 2024 A 6H DU MATIN

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranéenne (Dirmed) informe les usagers de la route qu'un nouvel aménagement sur l'A7 de voie réservée aux bus vers Marseille entre l'échangeur n°31 et le divergent A7/A517 sera mis en service le mardi 7 mai 2024 à 6h du matin.

- **Un nouvel aménagement voie bus sur l'autoroute A7**

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranéenne (Dirmed) a aménagé au niveau de la commune des Pennes-Mirabeau, deux sections de voie bus, pour une longueur totale de 700 mètres sur l'ancien espace de la bande d'arrêt d'urgence de l'A7, dans le sens Vitrolles vers Marseille, entre l'échangeur n°31 des Pennes-Mirabeau et le divergent autoroutier A7/A517.



Elles sont le fruit de travaux d'élargissement de la plateforme routière de l'A7, de reprise totale des chaussées, des dispositifs de retenue et de panneaux de signalisation.

Ouverte de façon permanente à la circulation des lignes régulières de bus, à une vitesse limitée à 70 km/h, elle vient compléter la voie réservée aux bus existante au niveau de l'échangeur autoroutier A7/A51 et permettra d'améliorer les temps de ces derniers ainsi que leur régularité sur un secteur où il est constaté des encombrements récurrents journaliers aux heures de pointe. Un gain de temps de plus de 3 minutes dans le sens Vitrolles-Marseille est ainsi attendu, par exemple, pour les habitués de la ligne 91 du réseau la Métropole Mobilité.

- **Un programme ambitieux de développement des voies réservées sur le territoire métropolitain**

Ce nouvel aménagement de voie bus s'inscrit dans un programme plus global de réalisation de projets destinés à la priorisation des bus sur les principaux corridors métropolitains (Aix-Marseille, Vitrolles-Marseille et Aubagne-Marseille). Il est inscrit au Contrat de Plan État-Région pour un montant de 30 millions d'euros auxquels ont été ajoutés 10 millions d'euros supplémentaires, dans le cadre du plan de relance, financés à parts égales par l'État, la Région, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Entre 2013 et 2024, plus de 30 kilomètres de voies réservées aux bus ont ainsi été aménagés sur autoroutes au sein du territoire métropolitain.

Contacts presse :

DIR Méditerranée, Cellule communication : com.sg.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04 86 94 68 20 / 83

www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr